

# JOURNAL MUNICIPAL

N° 71 AVRIL 2023

de Saint-Rémy-de-Provence



Célébration des 10 ans de l'Alpilium  
les 3 et 4 mars 2023 avec 17 associations  
et environ 200 participants sur scène

## **CITOYENNETÉ | P.8**

Budget participatif :  
votez pour vos projets  
préférés !

## **DOSSIER FINANCES | P.10**

Budget 2023 :  
des investissements  
records !

## **PATRIMOINE | P.14**

Un parcours patrimonial  
dans le cimetière ancien



Carnaval 2023 : très forte affluence pour le retour de la Chauche vieille et le jugement de Caramantran

## SOMMAIRE

Le sentier des échelles rouvre au public ! . . . . . P. 4

Avenue Durand-Maillane :  
Une mesure de soutien pour les commerçants . . P. 5

École de l'Argelier : la nouvelle cour se dévoile . . P. 6

La Maison des associations dynamise  
la vie associative . . . . . P. 7

Budget participatif,  
je vote pour mes projets préférés ! . . . . . P. 8

**Dossier finances :**  
**Des investissements records pour Saint-Rémy !** . . . . . P. 10

Un parcours patrimonial dans le cimetière . . . . P. 14

Van Gogh :  
appel aux témoignages des Saint-Rémois . . . . P. 15

Expressions libres . . . . . P. 16

Sécurité : Sapeurs-pompiers  
et gestes qui sauvent . . . . . P. 17

En tête d'affiche : Marilyn Monroe  
première invitée de l'Espace hôtel de Lagoy . . P. 18

État civil . . . . . P. 19

### Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence

**Direction de la publication :** Hervé Chérubini

**Rédaction :** Sébastien Hostaléry, Émeline Beaugois,  
Alexandra Roche Tramier, Audrey Morant

**Iconographie :** Agnès Paradas, A. Morant, Lionel Martin,  
S. Hostaléry, agence de paysage Kanopé, Freepik, Vincent  
van Gogh, Getty images, Hervé Chérubini, Mas de Sarret,  
Collectif des fédérations nationales des arts et traditions  
populaires, Samantha Campello, Laurence Caritoux,  
Bernard Marin, Jean-Christophe Leblanc

**Mise en page :** Audrey Morant, service communication,  
mairie de Saint-Rémy-de-Provence

**Impression :** Imprimerie Lacroix

Imprimé sur papier 100% recyclé  
(Nautilus Classic)

**Dépôt légal :** à parution

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence  
Place Jules-Pellissier  
13538 Saint-Rémy-de-Provence cedex  
Tél. 04 90 92 08 10

[www.mairie-saintremydeprovence.fr](http://www.mairie-saintremydeprovence.fr)

Application Ville Saint-Rémy-de-Provence  
sur les « app stores » Apple et Android



## LE MOT DU MAIRE



C'est un des « marronniers » de la presse institutionnelle : à chaque printemps, le sujet du budget de la collectivité revient dans les journaux municipaux, pour expliquer aux administrés les choix faits par leur municipalité et donc, concrètement, ce que devient l'argent qu'ils lui ont confié via leurs impôts locaux. Faire de la pédagogie autour du budget communal est ainsi une des missions de la communication publique, et nous nous livrons volontiers à l'exercice en y consacrant le dossier central de ce numéro.

L'actualité de cette saison, c'est aussi « l'autre » budget, le budget participatif, qui est actuellement en phase de vote jusqu'au 1<sup>er</sup> mai : tous les Saint-Rémois peuvent choisir parmi les projets éligibles ceux qu'ils aimeraient voir se réaliser. Ces projets contribuent à préparer l'avenir de Saint-Rémy. Ils couvrent plusieurs thématiques et concernent tout le monde : je ne peux que vous conseiller d'aller en prendre connaissance dans les pages de ce journal ou, plus en détail, sur le site de la ville.

Vous découvrirez également dans ce sommaire l'initiative de la municipalité de soutenir les commerçants de l'avenue Durand-Maillane dont le chiffre d'affaires a diminué en raison du long chantier de rénovation.

Ne manquez pas non plus 3 beaux sujets culturels : la publication d'un livre passionnant sur le cimetière ancien, un appel à témoignages pour la préparation d'un ouvrage inédit sur Van Gogh, et la présentation d'une exposition inédite sur Marilyn Monroe, à compter du 1<sup>er</sup> juin, pour l'ouverture du nouvel Espace hôtel de Lagoy.

Profitez bien du printemps !

*Hervé Chérubini*

**Hervé Chérubini**

Maire de Saint-Rémy-de-Provence  
Président de la Communauté de communes  
Vallée des Baux – Alpilles

## LE SENTIER DES ÉCHELLES ROUVRE AU PUBLIC !

Après les travaux de purge réalisés en février dernier sur la falaise est du Mont Gaussier qui présentait des risques d'éboulement, les randonneurs peuvent désormais reprendre le sentier des échelles en toute sécurité.

Une entreprise spécialisée, engagée par la commune, est intervenue sur toute la longueur de la falaise surplombant le sentier des échelles pour faire tomber les blocs de pierre dangereux et prévenir ainsi tout incident.

« Cette intervention s'est déroulée de façon à préserver les habitats des espèces protégées présentes dans les Alpilles, comme les aigles de Bonelli ou les vautours percnoptères »,

## SÉCHERESSE : SOYEZ VIGILANTS !

L'ensemble du département des Bouches-du-Rhône est maintenu en vigilance sécheresse, suite à l'arrêté préfectoral du 9 février 2023, survenu deux mois plus tôt qu'en 2022 et 2021, et 6 mois plus tôt qu'en 2020. Depuis le 14 février, le secteur de l'Huveaune, à l'est de Marseille, est même placé en alerte renforcée.

L'état de vigilance sécheresse implique que chaque catégorie d'usagers (particulier, professionnel...) doit **limiter au strict nécessaire sa consommation en eau** : restreindre les usages secondaires (nettoyage des voitures, lavages extérieurs...) ; réduire le lavage des voies et trottoirs au strict nécessaire de salubrité ; réduire les consommations d'eau domestique ; procéder à des arrosages modérés des espaces verts ; adapter les plantations aux conditions climatiques de la région ; anticiper sur les éventuelles restrictions futures.

**Merci à tous d'être vigilants** dans votre consommation et d'adopter un comportement quotidien économe en eau !

indique **Arnold Martin**, conseiller municipal, délégué à l'environnement, aux espaces naturels et à la biodiversité. « De plus la commune a fait appel au Groupe Chiroptères de Provence dont l'expertise a permis d'identifier et préserver les chauves-souris qui s'abritent dans les écaillies rocheuses de la falaise. »



## LE 15 AVRIL AU LAC DE BARREAU !

La ville de Saint-Rémy participe à l'opération « Nettoyons le sud ! », orchestrée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec une grande journée de ramassage des déchets aux abords du lac de Barreau, le samedi 15 avril à partir de 10h.

250 villes et villages de toute la région Sud prennent part à cette journée de mobilisation collective, au cours de laquelle les habitants, les collectivités, les entreprises et les associations se rassemblent pour nettoyer l'environnement et trier les déchets qui peuvent être recyclés.

Seul, en famille ou entre amis, vous êtes attendus nombreux ! Alors équipez-vous de baskets, d'un chapeau, d'une gourde... Et rendez-vous devant la cabane du lac de Barreau, à partir de 10h !

Sacs poubelles, gants et consignes de ramassage vous seront fournis sur place, et un moment convivial clôturera la campagne (évitons les déchets, apportez votre verre !).

# AVENUE DURAND-MAILLANE UNE MESURE DE SOUTIEN POUR LES COMMERÇANTS

Le 7 février dernier, le conseil municipal a approuvé le soutien aux commerces de proximité affectés par la première tranche de travaux de rénovation de l'avenue Durand-Maillane. Yves Faverjon, premier adjoint en charge de l'économie et du tourisme, explique cette démarche qui vise à soutenir ces acteurs essentiels de l'attractivité communale.

**Journal de Saint-Rémy : Pouvez-vous présenter ce dispositif d'indemnisation ?**

**Yves Faverjon** : Il est ouvert aux commerces dont le local, situé entre le boulevard Marceau et la place Jean-Jaurès, est le canal de vente principal, avec une activité qui dépend directement de la fréquentation automobile ou piétonnière, et qui n'est réalisée ni sur prescription ni sur abonnement. En clair, cela représente les 4 commerces de proximité de l'avenue, qui doivent avoir constaté une baisse de 15% minimum de leur chiffre d'affaires.

Ce dispositif a été pensé en partenariat étroit avec la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles, et nous sommes pratiquement la seule commune à le proposer, comme nous l'avons fait pour les commerçants du centre ancien lors de la rénovation des ruelles au début des années 2010. Il respecte bien entendu le strict cadre réglementaire, au moyen d'une commission d'indemnisation, prévue par le législateur et approuvée en conseil municipal, composée d'élus, de représentants des commerces, d'un représentant du tribunal administratif et d'un expert comptable.

**Comment est calculée l'indemnisation ?**

Les chiffres d'affaires de la période octobre-décembre 2022 puis de la période janvier-avril 2023 seront comparés avec ceux de fin 2018 et début 2019 (périodes hors Covid) par la commission. Elle déterminera ainsi la réalité du préjudice et le montant de l'aide financière, calculée en fonction du chiffre d'affaires annuel et plafonnée à 50 000 euros.

Les situations des 4 commerçants concernés sont très différentes l'une de l'autre, et ce sera le rôle de la commission d'en tenir compte. Nous voulons les soutenir car à nos yeux, **ces commerçants sont de véritables acteurs de la vie locale**. Ils ont déjà subi les conséquences difficiles de la crise sanitaire et à présent ils subissent une perte significative de fréquentation. Il est normal que nous les aidions dans ce contexte difficile prolongé.

**Quand sera effectué le premier versement ?**

Pour accélérer la procédure, la commission fera 2 sessions, l'une pour la période couvrant fin 2022, l'autre pour la période couvrant début 2023. L'objectif est que le conseil municipal valide les conclusions de la commission au mois de mai, pour un premier versement en juin au plus tard. Le second versement sera versé dans les mois qui suivent.



De g. à dr. : Jean-François Quilès (U Express), Jean-Luc Fiorio (Azerty numérique) et Yves Faverjon (1<sup>er</sup> adjoint en charge de l'économie)

**Les travaux de rénovation de l'avenue Durand-Maillane** avancent bon train et seront achevés à la date prévue. Chaussée rénovée, voie cyclable, trottoirs, espaces verts... transforment avantageusement l'aspect de cet axe essentiel de la commune, ainsi que les usages des automobilistes, cyclistes et piétons.

À noter : la couleur jaune de l'enrobé mis sur la piste cyclable n'est pas définitive. Elle va peu à peu s'éclaircir et prendre la même teinte que les bordures au bout de quelques mois.

**L'extension est du parking de la Libération** est ouverte au stationnement depuis le 2 mars. Au total, le parking offre finalement 438 places gratuites au lieu des 400 annoncées. Le nouvel accès aménagé à l'est permet à la fois la sortie et l'entrée des véhicules.

Depuis sa mise en service, la partie sud du parking (partie enherbée) a été définitivement fermée au stationnement. Des fouilles archéologiques sont en cours, dans le cadre du projet de logements du Clos des Cèdres.

## ÉCOLE DE L'ARGELIER : LA NOUVELLE COUR SE DÉVOILE

Imaginer leur future cour d'école en tenant compte des enjeux environnementaux, c'est le défi qu'ont relevé les élèves de l'école de l'Argelier. L'agence de paysage Kanopé et le BET Cerretti vient de livrer l'avant-projet d'après la maquette conçue collectivement par les enfants, les enseignants, les équipes périscolaires, les techniciens et les élus municipaux.

Le plan révèle les différents espaces de jeux pensés par les enfants. Plus épanouissant, l'environnement arboré et végétalisé comportera des îlots de fraîcheur ombragés, avec des surfaces enherbées et des coins nature offrant de nouvelles activités.

« Ce projet sera décliné dans les autres écoles publiques de la commune, les prochaines années, au rythme d'une cour d'école par an, et toujours avec l'implication des élèves concernés », précise Isabelle Plaud, adjointe au maire chargée de l'éducation et de la jeunesse.

Ces travaux de « renaturation » de la cour de l'Argelier se dérouleront pendant les vacances d'été 2023.



## LES MATERNELLES FUSIONNENT À MARIE-MAURON

Le conseil municipal du 28 mars dernier a officialisé le projet de fusion des écoles maternelles sur le site de l'école Marie-Mauron. Envisagée lors du précédent conseil municipal, cette décision a été retenue après concertation avec les acteurs concernés.

À la rentrée de septembre 2023, deux classes de maternelles à Saint-Rémy-de-Provence vont fermer : l'une à l'école Marie-Mauron, l'autre à l'école Mas-de-Nicolas, comme annoncé par le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen). Les élèves des 2 maternelles – dont les effectifs sont en baisse –

seront donc regroupés à la rentrée prochaine en six classes (soit 24 élèves par classe) au sein de l'école Marie-Mauron, située à proximité des établissements culturels et sportifs de la ville. Le choix du site pour la fusion des 2 écoles s'est fait en tenant compte de la capacité d'accueil des cours de récréation et des cantines,

## LA CHARTE DU BIEN MANGER SIGNÉE



Dans le cadre du Projet alimentaire territorial (PAT), porté à l'échelle des Bouches-du-Rhône par la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays d'Arles, la ville de Saint-Rémy-de-Provence a signé la charte d'engagement des communes pour une action collective en faveur d'une alimentation saine et durable.

Avec cette charte, la ville s'engage à « cultiver le bien manger » et poursuivre son plan d'actions pour une alimentation locale, durable, équitable et de qualité, notamment dans le domaine de la restauration collective, déjà très performante. Dans les cantines municipales saint-rémoises, les cuisiniers s'approvisionnent en produits de saison, issus à 83% de l'agriculture biologique. Très avancées dans la lutte contre le gaspillage, les cantines transforment désormais les déchets alimentaires en compost, en seulement 24 heures, grâce à l'écodigesteur acquis en début d'année ; un outil écologique remarquable financé par le dispositif européen leader et le PETR.



## LA MAISON DES ASSOCIATIONS DYNAMISE LA VIE ASSOCIATIVE

À Saint-Rémy, la Maison des associations (MDA) est le point central qui relie les acteurs de la vie associative, les Saint-Rémois et les services municipaux.

Avec plus de 180 associations actives sur la commune, le monde associatif saint-rémois ne cesse de se développer. Cette dynamique est soutenue par la municipalité au travers d'un guichet unique : la MDA. À la fois service municipal, lieu d'accueil du public et pôle ressources pour la vie associative, la MDA pilote le prêt de salles et de matériels mis à disposition des associations, et instruit les dossiers de demande de subvention municipale. Elle organise aussi des sessions de formation et des rencontres :

l'annuelle Journée des associations, qui permet à celles-ci de présenter leurs activités aux Saint-Rémois, et les Convi'asso, lors desquels les dirigeants associatifs se retrouvent pour discuter de leurs expériences et de leurs projets.

Une permanence juridique, fiscale, sociale et comptable est également assurée pour les dirigeants associatifs tous les 2 mois sur inscription. Ces rendez-vous d'une demi-heure sont gratuits et animés par notre partenaire ADIES 13. « La MDA agit en catalyseur, en favorisant l'interconnaissance des acteurs associatifs, de la population et du territoire, en mutualisant les compétences et en encourageant les partenariats », explique Philippe Torrecilla, responsable du service de la vie associative.

### Des conseils pour financer les associations

Pour soutenir leur activité, les associations peuvent recevoir des subventions ou des aides de la part de l'État, des collectivités territoriales (département, région) ou de fonds privés : « Par exemple, au niveau national, le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) fait des appels à projet chaque année. Les associations ne connaissent pas forcément tous les dispositifs d'aides disponibles ; la MDA est là pour les orienter et les accompagner dans leurs démarches », ajoute Philippe Torrecilla.

Renseignements auprès de la Maison des associations : 04 32 60 67 33  
Espace de la Libération  
maisondesassociations@ville-srdp.fr

## ASSOCIATIONS : VOS REPRÉSENTANTS AU CLVA

Le 17 mars dernier, quatre représentants des associations saint-rémoises ont été élus au Conseil local de la vie associative (CLVA), créé par la municipalité pour favoriser la transparence et le dialogue entre les services de la ville, les élus et les associations.

Sélectionnés suite à leur candidature, 4 représentants des associations (soit un représentant par famille associative) porteront la parole du monde associatif saint-rémois au

sein du CLVA : Bénédicte Gaillard (social), Andrée Attouras (environnement), Michel Giovannetti (sport) et Frédéric Geai (culture et traditions). Composé par ailleurs de quatre représentants du conseil municipal (Florine Body Bouquet, Gabriel Colombet, Mireille Ballit et Marie-Pierre Diassy) et de techniciens de la ville, le CLVA se réunira régulièrement en vue de renforcer la place des associations saint-rémoises dans la vie démocratique locale.

# BUDGET PARTICIPATIF, JE VOTE POUR MES PROJETS PRÉFÉRÉS !

**La 2<sup>e</sup> édition du budget participatif, lancée par la ville en octobre 2022, entre dans la phase décisive du choix des projets proposés par les administrés : le vote est ouvert à tous les Saint-Rémois jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2023 !**

Le budget participatif est un dispositif créé par les communes pour développer le pouvoir d'agir des citoyens, en leur déléguant la capacité de décision d'une partie du budget d'investissement annuel pour la réalisation de projets qu'ils ont imaginés et choisis. À Saint-Rémy, 300 000 euros ont été réservés pour la deuxième année consécutive, soit environ 30 euros par habitant.

## Comment voter ?

Vous pouvez voter parmi les 19 projets présentés ci-contre, soit sur la plateforme numérique dédiée, soit via un formulaire papier disponible à l'accueil de la mairie, de la Maison des associations et de la Maison de la jeunesse. Au moment du vote, pensez à bien récupérer la référence associée à chaque projet et n'oubliez pas qu'une fois ajoutés, la totalité de vos projets préférés ne doit pas dépasser le montant de 300 000 €.

Peut voter toute personne âgée de 16 ans et plus, qui habite, travaille, étudie ou paie ses impôts à Saint-Rémy-de-Provence. Les associations ne peuvent pas voter et par souci de neutralité, les élus ayant un mandat local non plus.

Les projets lauréats seront présentés le 2 juin 2023 au soir, lors d'une cérémonie dédiée.

<https://purpoz.com/project/budget-participatif-2-2022-2023/selection/vote>



### Création de stationnements route du Rougadou

Matérialisation au sol de places de stationnement sur la route du Rougadou. La réalisation de ces places implique le passage de la route et du chemin de Barielle en sens unique. Le sens de circulation restera à définir.

30 000 €

Réf. 138-4

### Fluidifier la circulation de l'avenue Pierre-Barbier

Passage de la rue à sens unique et création d'un cheminement piéton sécurisé, destiné à empêcher le stationnement le long de la route et inciter les usagers à se garer sur le parking Coste pour se rendre à pied dans le centre-ville.

42 000 €

Réf. 138-7

### Lampadaires détecteurs de mouvement

Implantation de lampadaires à détecteur de mouvement dans une zone piétonne. Le site des anciens jardins familiaux de la Libération (voué à devenir un jardin pour enfants) pourra être équipé.

24 000 €

Réf. 138-9

### Piste d'athlétisme

Création d'une piste d'athlétisme sur le plateau de la Crau, autour de l'actuel terrain de horse-ball. Le revêtement de la piste sera naturel pour se conformer à la réglementation.

40 000 €

Réf. 138-12

### Espace airfit

Création d'un espace de fitness extérieur qui comprendrait divers équipements sportifs (banc à abdominaux, tour de traction, rameur, vélo...). Projet localisé à proximité du city stade de l'Argelier.

50 000 €

Réf. 138-14

### Toilettes publiques au cimetière

Réhabilitation d'un local existant pour créer des toilettes publiques au cimetière.

26 000 €

Réf. 138-16

### Créer un lieu de vie sociale au boulodrome

Extension du club-house du boulodrome municipal pour accueillir les joueurs comme les visiteurs.

50 000 €

Réf. 138-21

### Abri sécurisé pour vélos avec consignes individuelles

Mise en place d'un abri à vélos sécurisé et équipé de consignes individuelles, pour permettre aux usagers de les parquer en toute sécurité et de se rendre à pied au centre de Saint-Rémy.

40 000 €

Réf. 138-22

### Réhabilitation du square Verdun

Implantation de nouveaux jeux pour enfants, tables de pique-nique, sécurisation des issues pour les plus jeunes ; afin de rendre ce lieu plus convivial et d'inciter aux échanges intergénérationnels avec les membres du Club de l'amitié.

50 000 €

Réf. 138-23

### Diversification de l'offre de jeux pour enfants à l'Argelier

Amélioration de l'espace des tout-petits avec agrandissement de la zone, implantation de nouveaux jeux et installation d'une nouvelle balançoire pour les plus grands, à proximité de la tyrolienne.

50 000 €

Réf. 138-24

### Une deuxième buvette aux arènes

Création d'une buvette supplémentaire aux arènes Chomel-Coinon, côté sud-est, porte C.

37 200 €

Réf. 138-25

### Sécurisation des mobilités douces sur les boulevards périphériques

Réduire à une voie, large, la zone réservée aux véhicules motorisés, et dédier une 2<sup>e</sup> voie sécurisée à la circulation des vélos, en maintenant le stationnement et les zones de livraison.

50 000 €

Réf. 138-31

### Stationner son vélo

Installation d'abris à vélos collectifs pour permettre aux habitants de stationner leurs vélos et favoriser ainsi ce mode de déplacement doux. Implantation des abris en fonction de la demande.

15 000 €

Réf. 138-34

### Un panneau « quartier du Grès »

Pose de panneaux indiquant l'entrée dans le quartier du Grès, pour le mettre en valeur, tout comme on peut en voir aux Jardins ou à la Galine.

1 000 €

Réf. 138-35

### Une naissance, un arbre

Par un système de parrainage, plantation d'un arbre sur le domaine public pour chaque naissance d'un enfant entre le 01/01/2023 et le 31/12/2024.

50 000 €

Réf. 138-38

### Embellissement de l'espace au nord de la bibliothèque

Plantation de 2 arbres et installation d'un banc au niveau de l'entrée nord de la bibliothèque.

6 000 €

Réf. 138-42

### Plantation d'un arbre, placette côté nord rue Nostradamus

Végétalisation de cet espace avec la plantation d'un arbre et autres végétaux en jardinières.

15 000 €

Réf. 138-43

### Arrêts refuges pour croisement de véhicules

Création de surlargeurs de route pour faciliter les croisements de véhicules sur certains chemins du quartier des Jardins.

43 000 €

Réf. 138-48

### Le cadran solaire de l'ancienne porte Saint-Martin

Implantation d'un cadran solaire à proximité de l'église.

35 000 €

Réf. 138-58

# BUDGET 2023 DES INVESTISSEMENTS

Le vote du budget est pour le conseil municipal le rendez-vous annuel incontournable du printemps. Acte fondamental de la gestion communale, il reflète l'ensemble des actions réalisées et à venir avec l'argent public, qui ont un impact sur notre vie quotidienne à tous. À Saint-Rémy, il est marqué cette année par une nouvelle hausse des dépenses de fonctionnement (principalement liée à la surenchère du prix de l'énergie) et par une enveloppe record de 14,6 millions d'euros pour les investissements, sans toucher aux taux locaux d'imposition.

# RECORDS POUR SAINT-RÉMY !

## BUDGET TOTAL 36 M€

Investissement : 14.5 M€

Fonctionnement 21.5 M€

### Engagements pluri-annuels : 7,7 M€

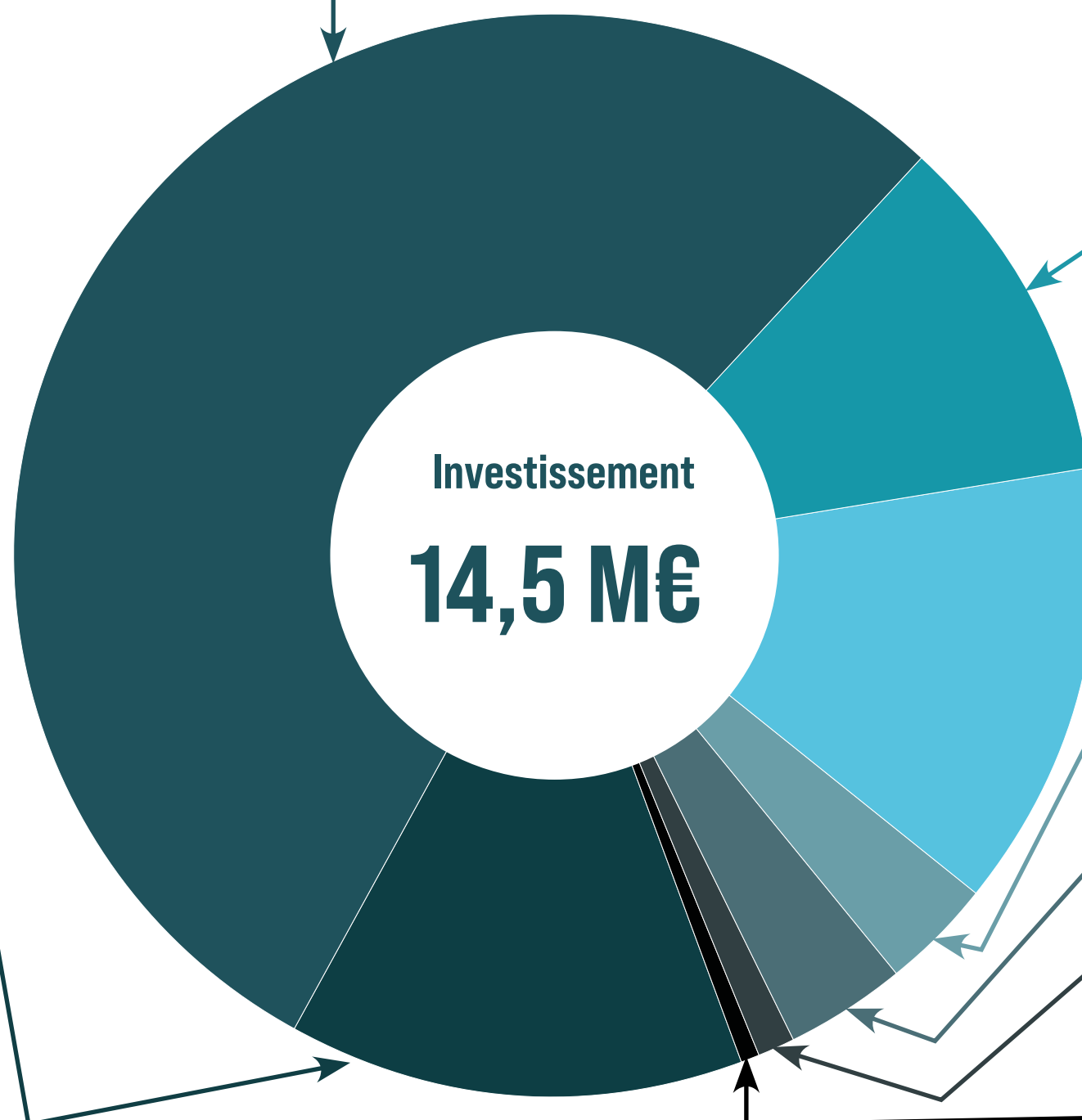
- Construction de la piscine couverte
- Restructuration de l'avenue Durand-Maillane
- Rénovation de voirie 2020-2026
- Requalification espace sportif Petite Crau
- Rénovation intérieure collégiale Saint-Martin
- Aménagement du parking de la Libération
- Transition écologique des bâtiments scolaires
- Transition écologique des bâtiments communaux

### Travaux, études et dépenses d'équipement : 1,937 M€

- Rénovation de l'éclairage public bd Gambetta, quartiers nords, skate-park, relampage trame noire,
- Rénovation des bâtiments (CCAS, Alpiilium, hôtel de ville, bibliothèque, police municipale...)
- Mise en accessibilité bureaux espace de la Libération
- Rénovation ou acquisition équipements sportifs : Cosec, court de tennis, stade Sans-Souci, stade Petite Crau, skate-park
- Travaux gendarmerie
- Renouvellement véhicules dont véhicules électriques et installations associées
- Maîtrise d'œuvre lac de Barreau (zone humide)
- Plantations d'arbres et d'arbustes
- Équipements du cimetière et aménagement de l'allée
- Rénovation musée des Alpilles
- Restauration Pieta (collégiale) et Christ (place de la République)
- Site patrimoine remarquable
- Finalisation de l'enceinte du cimetière des juifs
- Travaux et équipements dans les écoles
- Mise aux normes PMR des passages piétons
- Réfection poteaux incendie
- Sols souples square Joseph-Mauron
- Défibillateurs supplémentaires

Le budget communal se compose d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, chacune devant être présentée à l'équilibre entre ses recettes (produits des services, des dotations, de la fiscalité, du fonds de compensation de la TVA, des subventions, des emprunts...) et ses dépenses.

La section de fonctionnement comprend les dépenses régulières (charges à caractère général comme l'énergie, salaires des agents municipaux, fournitures, subventions aux associations, intérêts des emprunts...), tandis que la section d'investissement comprend les opérations qui modifient la valeur de son patrimoine (construction ou extension de bâtiments ou d'infrastructures, acquisition de matériel pouvant être utilisé plusieurs années, remboursement de la dette en capital, etc.).



### Remboursement en capital de la dette : 1,5 M€

### Reste à réaliser : 1,9 M€

- Report de crédits de 2022, notamment :
- acquisition de véhicules et de matériel roulant
  - projets budget participatif 2022

### Subvention Mas de Sarret : 0,5 M€

Accordée à l'opérateur dans le cadre du projet de déménagement de la maison de retraite

### Dépenses récurrentes : 0,5 M€

- matériel informatique et dématérialisation
- travaux forestiers et OLD communales
- renouvellement courant de matériel, d'outillage et de mobilier

### Opérations d'ordre : 0,163 M€

Les opérations d'ordre budgétaires correspondent à des écritures sans flux financiers réels, équilibrées en dépenses et en recettes.

### Budget participatif : 0,3 M€

Avec un montant total de 36 millions d'euros en 2023, sections de fonctionnement et d'investissement confondues, ce budget est le plus élevé jamais voté par la ville. « Dans chacune des 2 sections, nous inscrivons davantage de dépenses mais également de recettes ; nous bouclons donc cet ambitieux budget prévisionnel sans toucher à la fiscalité, pour la 13<sup>e</sup> année consécutive », résume le maire Hervé Chérubini.

Ainsi, en fonctionnement, les charges à caractère général augmentent encore en 2023 sous le coup du prix de l'énergie, mais sont équilibrées en recettes par des produits des redevances de stationnement et des droits de mutations extrê-

mement dynamiques. « Des droits de mutation élevés sont une bonne nouvelle quand il s'agit de rentrées financières », souligne le maire. « S'ils témoignent par ailleurs d'une attractivité très forte de la commune, ils reflètent néanmoins, revers de la médaille, l'importante pression foncière qui s'y exerce. »

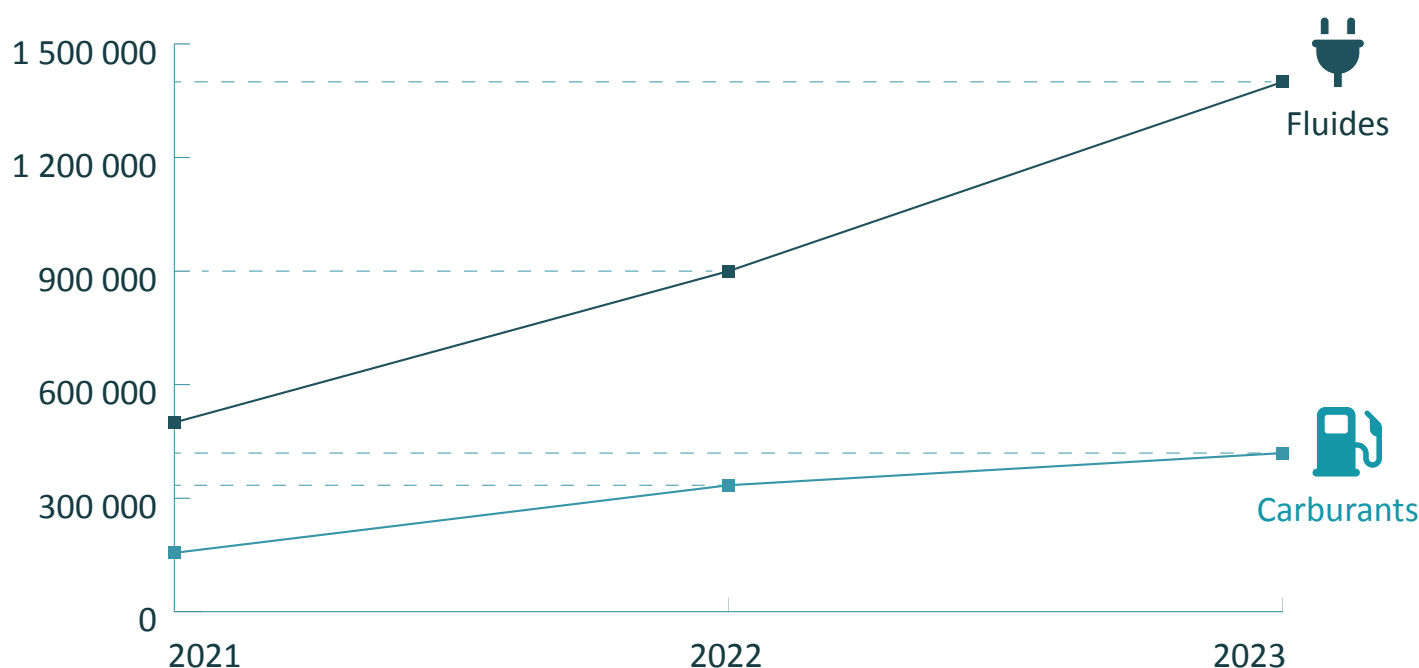
En investissement, le fait que les grands projets de la municipalité, à la moitié de son mandat, soient entrés (ou sur le point d'entrer) en phase de réalisation, conduit à l'inscription de dépenses nouvelles, pour l'avenue Durand-Maillane, la restauration intérieure de la collégiale Saint-Martin, le parking de la Libération, la piscine couverte, la

transition énergétique, la rénovation de la cuisine et la réfection de la cour de l'école de l'Argelier, la voirie... 14,6 millions sont ainsi inscrits dans la section investissement (voir page précédente) ; un record. « Ces dépenses en hausse sont équilibrées notamment par une capacité d'autofinancement élevée (près de 3,4 millions d'euros, solide excédent dégagé depuis la section de fonctionnement), nos ressources propres habituelles, et des subventions d'équipement très importantes versées par les institutions, Conseil départemental, Conseil régional, État et Union européenne, que je remercie. »

## LA PROBLÉMATIQUE ÉNERGÉTIQUE AU CŒUR DU BUDGET

En 2022, la ville de Saint-Rémy, comme toutes les collectivités et les entreprises, a dû faire face à une **augmentation brutale du prix de l'énergie** (électricité et gaz d'une part, carburants d'autre part), faisant passer ses dépenses de 675 000 à 1,24 million d'euros (charges à caractère général, section de fonctionnement). « Cette hausse, de l'ordre du doublement, est telle que même en réduisant notre consommation énergétique, la facture explose », explique le maire Hervé Chérubini. « Par ailleurs, cette augmentation se poursuit encore en 2023, portant ces dépenses à un total prévisionnel de 1,7 million d'euros. »

Pour y faire face, la **municipalité accélère donc les mesures de transition énergétique**, notamment en inscrivant en 2023, dans la section investissement cette fois, 220 000 euros pour renouveler l'éclairage public, dont une partie sur le Cours. « Nous poursuivrons cet effort en 2024 et pour nous y préparer dès aujourd'hui, nous demandons actuellement des subventions du "Fonds vert" créé par l'État. »



## Charges de personnel

L'année 2022 avait été marquée par une forte augmentation des charges de personnel en raison de facteurs extérieurs comme la réforme indiciaire de la catégorie C, l'augmentation du point d'indice depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la prise en charge du recensement de la population et 6 tours d'élection au total.

## Des taux d'imposition inchangés

Depuis 2010, les taux d'imposition restent inchangés. « L'État a néanmoins revalorisé en fonction de l'inflation les bases (« l'assiette ») sur lesquelles portent les impôts locaux. Cela se traduit par une augmentation de 7,1%. Les recettes ainsi dégagées couvrent la moitié de la hausse de nos dépenses de fonctionnement en 2023. »

## Poursuite du désendettement

En 2023, le taux d'endettement continue de baisser et le stock de dette s'élève à 11,9 millions d'euros. « C'est 20% de moins par rapport à 2013 », résume le maire, « avec un effet significatif sur les intérêts d'emprunt, qui sont passés de 475 000 en 2016 à 323 000 cette année. Cela a fait disparaître les facteurs de risque de notre dette et fait augmenter capacité d'épargne ; c'est le résultat de 10 ans d'une gestion rigoureuse. »

Subventions  
aux associations  
**550 000 €**

En 2023, ces charges de personnel n'augmentent plus que légèrement, avec la répercussion de la hausse du point d'indice en année pleine et le « glissement vieillesse technicité ». « En parallèle, la municipalité va continuer son action sociale auprès des agents, notamment en procédant à la revalorisation de leur régime indemnitaire et en poursuivant la « déprécarisation » des agents contractuels. »

## Impôts locaux

**0%** d'augmentation  
des taux communaux  
pour la 13<sup>e</sup> année  
consécutive

## 2 budgets annexes pour le logement

L'aménagement du lotissement d'Ussol, désormais presque achevé, avait fait l'objet d'un budget annexe qui devrait être clôturé en 2024 ou 2025, une fois les opérations de reliquat du chantier effectués.

Pour l'opération à La Roche, qui comprend le déplacement du mas de Sarret et la création de logements, un emprunt à court terme a été mobilisé pour permettre les premières opérations financières avec l'acquisition des terrains. Le projet se poursuit en 2023.

## Soutien aux commerçants

Le budget prévoit par ailleurs une enveloppe de 75 000 euros pour dédommager les commerçants qui ont subi une baisse de chiffre d'affaires en raison des travaux de l'avenue Durand-Maillane (lire p. 5).

« Ce budget communal 2023 permet d'accompagner les efforts de relance économique, afin de transformer Saint-Rémy et d'améliorer le cadre de vie de tous les Saint-Rémois. Nous continuons de développer les services que les habitants attendent de leur mairie, en conjuguant solidarité et développement durable. Le gouvernement s'est inquiété récemment de la chute des l'investissement dans les collectivités territoriales, mais force est de reconnaître que ce n'est pas le cas à Saint-Rémy ! »

# UN PARCOURS PATRIMONIAL DANS LE CIMETIÈRE

L'histoire de Saint-Rémy-de-Provence racontée à travers son patrimoine funéraire, c'est ce que propose le livre *Parcours d'histoires : les secrets d'un cimetière patrimonial*, publié par la ville dans le but de présenter à la fois les tombes remarquables restaurées et l'histoire des personnages illustres inhumés dans la commune.

De la famille Mistral-Bernard au lieutenant Jefferson, de Joseph Roumanille à Marie Mauron, au gré des petits mausolées et sépultures ornées, l'ouvrage nous invite à déambuler dans les allées du cimetière. À travers 110 tombes et monuments décryptés et plus de 270 biographies de Saint-Rémois qui ont joué un rôle important dans les sphères politique, économique, militaire, culturelle ou sportive, le livre nous plonge dans plus de 250 ans d'histoire, nous apprend le vocabulaire architectural et nous dévoile nombre d'anecdotes historiques passionnantes.

## Sauvegarde du patrimoine funéraire

L'ouvrage est produit par la mairie, écrit par le service des archives et du patrimoine et mis en page par le service communication, dans la continuité de la procédure de reprise des concessions à l'abandon du cimetière ancien. « Cette procédure vise à proposer aux familles

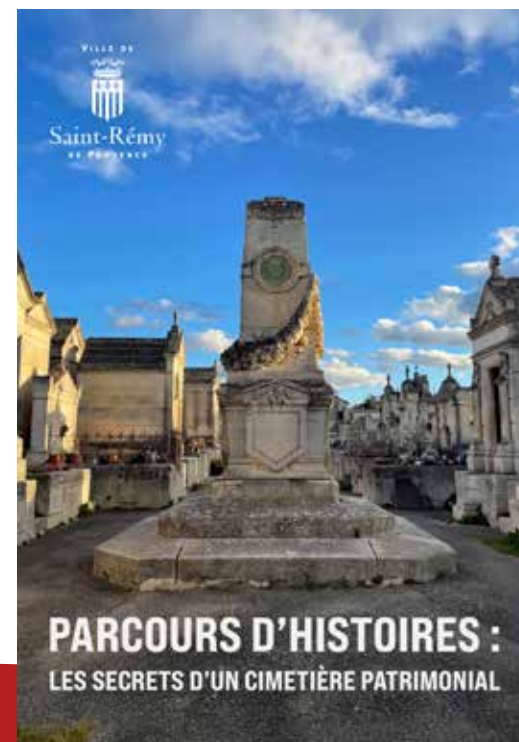
*saint-rémoises qu'elles souhaitent d'acquérir un caveau dans le cimetière, où les places commençaient à manquer », explique le premier adjoint Yves Faverjon.*

Or, les pierres et ornements, dont l'aspect patrimonial est remarquable, contribuent à la notoriété de la commune et constituent une part de son histoire. Elles ont à ce titre fait l'objet d'une identification et d'une conservation spécifiques. « *Il nous a paru essentiel de conserver la diversité des tombes* », ajoute **Gabriel Colombet**, adjoint au maire chargé de la culture et du patrimoine. « *Restaurer ce patrimoine, c'est non seulement sauvegarder l'histoire de notre commune mais également honorer la mémoire de ceux qui en ont fait la gloire. Ce livre que publie la ville sur le cimetière est une mine d'information supplémentaire qui poursuit le même objectif auprès du grand public.* »

**Le lancement du livre *Parcours d'histoires : les secrets d'un cimetière patrimonial* aura lieu le samedi 15 avril 2023 à 10h**

(voir encadré ci-dessous), en marge du spectacle *Hiboux*, qui évoque avec humour et tendresse le thème de la mort, programmé à l'Alpiliun le jeudi 13 avril.

Le livre sera en vente sur place au cimetière ce jour-là, puis disponible à la vente au musée des Alpilles, au prix de 20€.



## Inauguration officielle du parcours patrimonial du cimetière

Discours du maire, visites commentées de quelques monuments (20 min) et présentation du livre.

Le jeu de piste sera à nouveau proposé aux enfants.

**Samedi 15 avril 2023, rendez-vous à 10h30 à la stèle de Diên Biên Phủ.**

## Hiboux

Compagnie Les 3 Points de suspension. Un spectacle de théâtre et de musique, programmé dans le cadre de la saison culturelle de la ville, où l'on parle avec tendresse et humour de la mort, de croyances, de rites et cérémonies, de spiritisme, de passé et de futur, d'immortalité et d'éternité. *Hiboux* interroge : où sont passés nos fantômes ?

**Jeudi 13 avril à 20h à l'Alpiliun, suivi à 21h30 d'une Petite discussion philo.**

À partir de 14 ans.

Renseignements et réservations sur le site de la ville ou par téléphone 06 29 19 69 78

## 3 DATES À RETENIR

### Le bestiaire du cimetière

Jeu de piste proposé par le musée des Alpilles et le service patrimoine, pour partir à la découverte des animaux cachés dans les décors des tombes des familles saint-rémoises et trouver le mot-mystère.

**Mercredi 12 avril de 14h30 à 17h au cimetière.**

Point de départ : monument commémoratif de Diên Biên Phủ.

À partir de 7 ans (gratuit).

# VAN GOGH APPEL AUX TÉMOIGNAGES DES SAINT-RÉMOIS

La ville de Saint-Rémy-de-Provence souhaite publier un ouvrage historique consacré au séjour saint-rémois de Vincent van Gogh, soigné à Saint-Paul-de-Mausole de mai 1889 à juin 1890. L'angle choisi, inédit dans la littérature consacrée à l'artiste, est de raconter les liens que la commune et les habitants ont pu avoir avec lui, de son vivant ou de façon posthume. Dans ce but, la ville recueille tout témoignage ou document de familles saint-rémoises dont les membres auraient croisé ou côtoyé le peintre, détenu des œuvres, ou bien été étroitement liés à son œuvre après sa mort.

D'innombrables livres, articles, documentaires, films de fiction... ont été écrits ou tournés sur Van Gogh, évoquant par exemple ses œuvres, sa folie, ses relations avec ses pairs ou avec son frère. Parmi eux, il n'est pourtant jamais question de certains aspects plus prosaïques mais tout aussi intéressants : comment le village et ses habitants ont pu l'inspirer, comment l'artiste a été perçu par les Saint-Rémois, quel impact il a eu sur la commune, comment son souvenir émaille l'histoire et l'actualité locales, comment son héritage a peu à peu forgé une partie importante de l'identité de Saint-Rémy.

Sollicités par le maire Hervé Chérubini, les services municipaux (musée des Alpilles, patrimoine, archives, bibliothèque) sont d'ores et déjà mobilisés sur ce projet, notamment pour retrouver des documents historiques permettant de raconter les liens entre l'artiste, la commune et les habitants. Le musée Estrine a également été sollicité, ainsi que l'établissement de soins de Saint-Paul-de-Mausole.

« *Nous pouvons d'ores et déjà faire le rapprochement entre certaines œuvres*

*de Van Gogh avec les photos prises par Frédéric George au début du 20<sup>e</sup> siècle, et nous recherchons des documents administratifs municipaux qui recoupent ce que Van Gogh a peint ou évoqué dans ses lettres à Théo* », indique **Hervé Chérubini**. « *Nous avons également des éléments concernant la première (et la seule !) exposition des œuvres du peintre à Saint-Rémy, organisée en 1951 sous l'impulsion du maire Charles Mauron, par ailleurs auteur et inventeur de la psychocritique. Le buste en bronze de Van Gogh créé par Ossip Zadkine, volé en 1989 à Saint-Paul, coulé une seconde fois grâce au soutien du maire de Paris Jacques Chirac, retrouvé puis restitué en 2009, fut également un des épisodes qui ont marqué l'histoire de Saint-Rémy. Dans un domaine différent, l'art-thérapie exercée à Saint-Paul depuis plusieurs décennies est aussi une conséquence du passage de Van Gogh à Saint-Rémy.* »

## Contribution des Saint-Rémois

Pour aller le plus loin possible, la municipalité cherche également à associer les Saint-Rémois. « *De nombreux témoignages circulent dans les familles,*

*dans lesquelles les anciens, aujourd'hui disparus, ont raconté à leurs enfants des anecdotes avec Van Gogh, régulièrement croisé dans le village ou dans les Alpilles* », détaille Hervé Chérubini. « *Les familles peuvent également avoir des documents utiles, comme par exemple, pourquoi pas, des photos ou le catalogue de l'exposition de 1951. Il y a énormément de pistes à suivre, et à ce stade nous sommes ouverts à chacune d'elle.* »

Les personnes ayant des témoignages ou des documents à partager sont invitées à se faire connaître auprès du service patrimoine.

Contacté tout début janvier, l'éditeur arlésien Actes Sud s'est montré très intéressé par l'initiative, pour laquelle il a sollicité des auteurs.

**Contact : service des archives municipales  
06 21 15 35 42**

# RÉSIDENTE D'ARTISTE AVEC LAURENT VALERA

Dans le cadre de la Biennale G-Graines sur le thème de l'eau, Laurent Valera, artiste plasticien pluridisciplinaire, est actuellement accueilli en résidence au lycée agricole des Alpilles, où un espace de création a été mis à sa disposition, jusqu'au 15 avril.

Il a entre autres conçu l'œuvre participative éphémère *Constellations* exposée dans les jardins de l'hôtel de Sade du 31 mars au 2 avril derniers. Son travail explore les espaces liquides de l'eau au moyen de la peinture, de la sculpture, de la photographie, de la vidéo, de l'installation ou de la performance. L'artiste perçoit l'eau comme l'élément structurant de la vie, portant et traversant le vivant depuis plus de 3 milliards d'années.

C'est cette « magie de l'eau » qu'il se propose de faire découvrir aux élèves auprès desquels il intervient tout au long de sa résidence. Trois classes des trois écoles élémentaires (Argelier, République, Saint-Martin), des collégiens, des lycéens et des jeunes des Matins bleus réaliseront avec lui des productions artistiques.

Par ailleurs, les travaux collectifs et personnels de Laurent Valera, réalisés durant la résidence, seront exposés au musée des Alpilles du 14 avril au 21 mai.

Renseignements au musée des Alpilles : 04 90 92 68 24

## EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE | DÉFENDONS NOTRE HISTOIRE, CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

## UN BUDGET ARMÉ POUR AFFRONTER L'AVENIR

Pour le néophyte, un budget communal semble être une accumulation de tableaux, de chiffres et de termes techniques complexes dont il semble difficile d'extraire du sens. Néanmoins, en l'examinant d'un peu plus près, on remarque qu'il reflète les conséquences des choix faits par la municipalité depuis de nombreuses années, qu'il esquisse le visage de la commune dans un avenir plus ou moins proche, tout en témoignant très concrètement des facteurs extérieurs qui peuvent peser sur une petite ville, qu'ils soient géopolitiques ou environnementaux.

Le budget que nous avons élaboré pour la ville de Saint-Rémy-de-Provence en 2023 met ainsi en évidence plusieurs points :

- avec 36 millions d'euros inscrits au total, il s'agit du **budget le plus élevé jamais présenté** ;
- le **choc énergétique subi en 2022 se poursuit en 2023**, multipliant par 2,5 la facture globale gaz-électricité-carburants par rapport à 2021 ;
- **nos recettes sont extrêmement dynamiques, conséquence de la forte attractivité** de la commune, qui elle-même résulte de la politique menée par la municipalité depuis près de 20 ans ;
- **nous continuons d'investir dans l'amélioration des équipements communaux** (construction de la piscine couverte, restauration

intérieure de la collégiale, requalification de l'avenue Durand-Maillane, rénovation de voirie, etc.) ainsi que **dans la transition énergétique** (éclairage public et bâtiments) et **écologique** ;

- **nous poursuivons le désendettement** ;
- **les taux locaux d'imposition restent inchangés depuis 2010**.

Dans la période très incertaine que nous traversons, mais parce qu'il porte une grande ambition face aux nouveaux enjeux, nous pouvons affirmer que ce budget 2023 est **un budget de crise, mais pas un budget en crise**.

**Votez au budget participatif !**

Cette année encore, 300 000 euros du budget communal sont réservés au budget participatif : un dispositif qui permet aux Saint-Rémois de proposer puis de choisir des projets pour leur commune.

L'édition 2023 en comporte 19, actuellement en phase de vote. Loin d'être anecdotiques, ils ont trait au stationnement, à la circulation, à l'éclairage public, à la végétalisation, à des réaménagements ou des réhabilitations. Les projets retenus seront réalisés dans les 2 ans. **Certains peuvent conduire à des changements dans nos habitudes ; ils nous concernent donc tous !**

Nous vous encourageons donc à en prendre connaissance sur le site de la ville, et à voter pour vos préférés avant le 1<sup>er</sup> mai !

Les conseils municipaux peuvent être écoutés dans leur intégralité sur le site internet de la ville : [www.mairie-saintremydeprovence.fr](http://www.mairie-saintremydeprovence.fr) (Rubrique Mairie / Citoyenneté).

## EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE | LE RENOUVEAU SAINT-RÉMOIS

## MAS DE NICOLAS : UN CHOC POUR SAINT-REMY

La majorité municipale a donc entériné la fermeture de l'école maternelle Mas de Nicolas à la prochaine rentrée.

C'est un véritable choc pour notre commune de voir une école qui a ouvert en 1987 fermer ainsi ses portes en raison du déclin de la démographie à Saint-Rémy.

Nous pensons **aux élèves, aux parents, aux enseignants, aux personnels qui sont très attachés à Mas de Nicolas**. Pendant ces 36 années, ils ont appris, travaillé, enseigné dans cette école très appréciée car bien située, au calme, ensoleillée, proche de la verdure, avec une cour entièrement rénovée en 2019.

Les parents du Mas de Nicolas se sont mobilisés pour garder l'école ouverte à la rentrée 2023. Leur pétition a ainsi recueilli plus de 200 signatures mais **la décision a été prise par la municipalité de regrouper les six classes de maternelle à l'école Marie Mauron**, sans se battre avec force auprès de l'inspection académique, sans que ce choix n'ait été expliqué aux uns et aux autres, sans (une fois encore) que les saint-rémois y soient associés.

Pour inverser la tendance et pouvoir rouvrir de nouvelles classes (34 élèves pour ouvrir une classe), **il est urgent de proposer des logements accessibles, à des prix adaptés au pouvoir d'achat des jeunes actifs, dans un contexte d'inflation**, ce qui n'est pas le cas dans les projets en cours.

La municipalité a choisi de confier à des promoteurs privés **la construction de programmes immobiliers au Valat Neuf** alors qu'elle aurait pu porter elle-même ce projet avec ses partenaires comme l'Etablissement Public Foncier PACA.

**Au nord des Cèdres, la municipalité veut étendre à nouveau l'urbanisation jusqu'au canal des Alpines** ce qui va poser un certain nombre de questions sur les déplacements au sein de ce futur quartier et sur l'avenue de la Libération qui, en plus d'avoir été mal conçue, est déjà saturée.

Romain Thomas, Céline Salvatori, Jean-Jacques Mauron, Marie-Pierre Diassy, Pascal Bouterin, Nathalie Hervet



La rédaction reproduit *in extenso* et à la lettre le texte fourni par le groupe d'opposition.

SAPEURS-POMPIERS  
DEUX NUMÉROS D'URGENCE À RETENIR :  
LE 18 ET LE 112

Pour joindre les sapeurs-pompiers en cas d'urgence et contribuer à sauver des vies, le capitaine Véronique Fouquier, chef du centre d'incendie et de secours de Saint-Rémy-de-Provence, rappelle qu'il est impératif de composer le 18 ou le 112, accessibles 24 h/24.

« **Le numéro du standard (04 90 92 00 18) de la caserne de Saint-Rémy est un simple numéro administratif : il n'a pas vocation à gérer les urgences !** Dans une situation d'urgence, il est primordial de composer le 18 ou le 112 : votre appel sera traité de manière plus efficace, plus rapide et plus sûre », explique le capitaine **Véronique Fouquier**.

Le 18 des sapeurs-pompiers est le numéro d'appel dédié pour signaler une situation de péril ou un accident, lorsqu'une ou des vies sont en danger (blessure grave, détresse respiratoire, accident de la circulation, départ de feu, noyade, inondation, etc.). Le 112 est le numéro d'appel d'urgence européen, disponible gratuitement pour contacter tout service d'urgence en France et dans n'importe quel pays de l'Union européenne. Si vous êtes en voyage ou en déplacement en Europe, en cas d'urgence, composez le 112 pour être mis en relation avec un opérateur parlant votre langue. Ce numéro fonctionne aussi en Israël, en Norvège, en Russie, en Turquie et en Suisse.

« Lorsque vous composez le 18 ou le 112, votre appel est pris en charge par le centre de traitement d'alerte des sapeurs-pompiers (CTA), qui

reçoit les appels pour tout le département. Vous serez alors mis en contact avec un opérateur qui vous demandera des précisions sur le lieu, la nature du problème (incendie, malaise, accident...), le nombre et l'état des victimes, et les risques éventuels que les choses s'aggravent. Si possible, restez sur place pour guider les secours à leur arrivée. »

## RAPPEL : FORMATIONS AUX GESTES QUI SAUVENT

**Chaque premier mercredi du mois, la municipalité forme gratuitement les Saint-Rémois qui le souhaitent aux gestes qui sauvent.**

Des sessions de 3h sont ouvertes aux Saint-Rémois et aux personnes travaillant à Saint-Rémy, pour apprendre les premiers gestes de secours, la conduite à tenir en cas d'urgence vitale ainsi que l'usage des défibrillateurs.

De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, Espace de la Libération. À partir de 12 ans.

Inscription indispensable par téléphone au 06 16 78 62 26 (standard ouvert les lundis et mardis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30)

# MARILYN MONROE

## PREMIÈRE INVITÉE DE L'ESPACE HÔTEL DE LAGOY

L'hôtel de Lagoy, bijou architectural du XVIII<sup>e</sup> siècle actuellement en cours de restauration, est sur le point de devenir un site culturel incontournable de Saint-Rémy-de-Provence, en proposant des expositions exceptionnelles de la Maison Templar. La toute première, consacrée à Marilyn Monroe, ouvrira au public le 1<sup>er</sup> juin. Rencontre avec les propriétaires du lieu, Jean-Dominique et Hélène Senard, et la directrice de Templar, Pascale Blanc.

« Nous sommes sur le point de réaliser un rêve qui nous anime depuis de nombreuses années », résume **Jean-Dominique Senard**. Le bâtiment, achevé sous la forme actuelle au début du 18<sup>e</sup> siècle par les enfants de son aïeul Dominique de Benault de Lubières, est entré dans la famille Lagoy en 1810, à la suite du mariage en 1788 de Sophie de Benault de Lubières avec Jean-Baptiste de Meyran, marquis de Lagoy. Dans les années 50, après la mort du dernier marquis de Lagoy, grand-père de Jean-Dominique, l'immeuble est divisé en deux, jusqu'en 2017 où la famille Senard rachète l'aile Est et redonne à l'hôtel son intégrité. « Depuis lors, la question se posait de savoir comment mettre en valeur cet immeuble familial, afin qu'il puisse bénéficier à tous. La solution est arrivée par une rencontre providentielle avec Pascale Blanc de la Maison Templar et Frédéric Lecomte. »

### Une heureuse conjonction

« Cela fait plus de 25 ans que Frédéric présente des expositions à succès et des conférences dans toute l'Europe. Templar collabore avec lui depuis trois ans pour l'édition de catalogues et de biographies », raconte **Pascale Blanc**. « Depuis la crise sanitaire, je cherchais un lieu pour recevoir le public à l'année : un écrin. »

Les Senard cherchaient le contenu, la Maison Templar cet écrin ; c'est donc tout naturellement que les deux projets se sont rejoints.

### Marilyn Monroe ouvre le bal

« Pour inaugurer ce lieu, un hommage à Marilyn Monroe s'est imposé de lui-même. Elle touche aujourd'hui encore toutes les générations. Et ce clin d'œil amusant : Marilyn utilisait de l'huile d'olive pour nourrir sa peau, et surtout avait une grande passion pour Vincent van Gogh ! », explique Pascale Blanc.

« Le choix de Marilyn Monroe s'est imposé de lui-même : il y a eu en effet assez peu d'expositions sur elle en France, et parce qu'elle aimait beaucoup Van Gogh et utilisait de l'huile d'olive pour sa peau, il existe un certain lien entre elle et Saint-Rémy. »

Présentée en avant-première européenne, cette magnifique exposition comportera 220 photographies commentées par 220 anecdotes rares, inédites, ainsi que les 10 lithographies originales de Marilyn signées par Andy Warhol. « La robe qu'elle portait dans Bus Stop sera présente, ainsi que l'unique réplique de celle qu'elle portait pour l'anniversaire du président Kennedy, sa timbale de naissance, et la reconstitution de sa chambre à coucher de 1962. Nous sommes impatients de faire découvrir tout cela au public ! »

### Un bijou architectural au cœur de Saint-Rémy

En attendant, l'heure est à la finalisation de la restauration. « Rénover cet édifice a été un véritable défi technique, soutenu par la Fondation du patrimoine mais retardé par la crise sanitaire, et aujourd'hui nous sommes optimistes », rassure Jean-Dominique Senard. « Le grand escalier a retrouvé tout son sens en distribuant à nouveau l'immeuble réuni. Les décors intérieurs, préservés de la destruction lors de la Révolution, sont pris en charge avec talent par l'atelier Bouvier, qui a

notamment travaillé au château de Versailles. Nous avons refait les façades, la charpente et la toiture, changé intégralement le système de chauffage, et mis le bâtiment aux normes les plus récentes d'accueil du public. »

Son épouse Hélène ajoute : « Nous allons rouvrir le grand portail Est situé au fond de la cour, recréant la liaison avec la rue du Parage et l'hôtel de Sade. Nous nous attendons ainsi à créer de nouveaux cheminements pour le public et ainsi à redonner de la vitalité à cette portion du boulevard Marceau. »

### Réservez vos places dès aujourd'hui !

À l'heure où ce journal est mis sous presse, l'importante campagne médiatique dont va faire l'objet cette exposition

tion inédite n'a pas encore commencé. « Des personnes de plusieurs pays nous appellent déjà pour réserver leurs billets », dévoile Pascale Blanc. « Marilyn va sans aucun doute contribuer à attirer à Saint-Rémy un public nombreux, ce qui est très positif pour l'économie locale. »

Avant que le buzz attendu ne démarre autour de la star, les Saint-Rémois intéressés peuvent d'ores et déjà réserver leur place.



### Marilyn Monroe, le secret de l'Amérique

Du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> octobre 2023  
Espace hôtel de Lagoy (11 bd Marceau)

Réservation en ligne sur :  
<https://espace-hoteldelagoy.com/billetterie>

Tarifs :

- 15 euros (normal)
- 7 euros (enfant de plus de 11 ans)
- Gratuit (enfant de moins de 11 ans, personnes à mobilité réduite)



De g. à dr. : Hélène et Jean-Dominique Senard et Pascale Blanc

## NAISSANCES

- ARRIGHINO Jules, le 07/03/2023
- BERNEROT Wyatt, le 08/03/2023
- BIANCHI Sacha, le 22/02/2023
- BRANLANT Colette, le 22/02/2023
- COLLIGNON Louis, le 09/02/2023
- DE NEVE Raphaël, le 07/02/2023
- DEGROLARD Carla, le 21/03/2023
- DEVILLE Maëlle, le 16/02/2023
- GROS Octavia, le 14/03/2023
- GROSSE Oana, le 03/03/2023
- IDRISSE Zaynab, le 10/03/2023
- MARCULET Alexandru, le 06/02/2023
- MOCHON Jana, le 16/03/2023
- MOURIER Eden, le 09/02/2023
- PIDOBRYWNYJ Marie, le 08/02/2023
- SAOUDI Hanna, le 12/02/2023
- SAVY Éloïse, le 07/02/2023
- SAVY Lise, le 07/02/2023
- SIRE PARADA BALACAZAR Audrey, le 28/02/2023

## PACS

- CASTRO Loïc et SECARD Émilie, le 15/02/2023
- FABRY Sébastien et ZUCCHET Romy, le 13/02/2023
- HASSON Guillaume et CHANFREAU Caroline, le 13/02/2023
- OUACHEK David et JAUD Katya, le 22/03/2023

## MARIAGES

- FOURNIER Anthony et GUIGUE Éva, le 25/03/2023

- ROSSO Julien et MOREL Alizée, le 25/03/2023
- SIAS Nicolas et CASTELLO-RAMIREZ Estelle, le 04/03/2023
- VERHAMME Jean et LAMY Marion, le 11/02/2023

## DÉCÈS

- ANGELI veuve TOMBI Gina, le 22/03/2023
- ASTIER Lucienne, le 16/03/2023
- BELAHZEN Omar, le 26/02/2023
- BENETE Antoinette, le 17/02/2023
- BLANC Pierre, le 23/02/2023
- CHARPENTIER Jean-Pierre, le 01/03/2023
- CHAUVET Marius, le 11/02/2023
- DENANTE Jean-Pierre, le 01/03/2023
- DEVILLE Jean, le 03/03/2023
- DUMAS veuve TRUJAS Victorine, le 10/03/2023
- GOURDOUZE veuve BÉRAUD Josette, le 19/03/2023
- GRANDPERRIN veuve ASTRUP Francine, le 08/03/2023
- JOYEUX veuve MANDON Michelle, le 15/03/2023
- LAURA veuve CARITOUX Nicole, le 27/02/2023
- MARTEL Marie, le 25/02/2023
- MERONO veuve BONETTO Maria Del Carmen, le 20/02/2023
- MISTRAL veuve JOUMOND Charlotte, le 01/03/2023
- NEESE Alix, le 10/02/2023
- ORAZETTI veuve RICARD Fernande, le 08/02/2023

## VICTORINE TRUJAS Adeissias

Née le 22 juin 1916 au quartier de la Galine, Victorine Dumas travaille très tôt avec ses parents dans les champs. Elle avait pour habitude de dire qu'à 11 ans elle ramassait déjà des haricots.

En 1937, elle se marie avec Honoré Trujas (1915-2004) qui, après avoir été prisonnier de guerre de 1940 à 1945, sera un des premiers engagés lors de la réorganisation du Corps de Sapeurs-Pompiers.

Après avoir élevé leurs deux fils Max et Marius, elle entre à la mairie en 1962 comme femme de service dans les écoles.

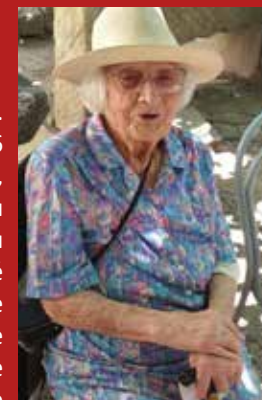
Ainsi elle prendra soin de tous les petits Saint-Rémois jusqu'à sa retraite en 1981. Honoré et Victorine ont pendant longtemps habité le logement du gardien à la mairie avant de déménager au village retraite.

Connue pour sa personnalité optimiste, sa joie de vivre et son humour, notamment lors de son témoignage sur la Libération à Saint-Rémy en 2019, elle laissera aux Saint-Rémois qui ont eu la chance de la côtoyer un merveilleux souvenir.

Elle aimait danser, chanter et rire, entourée de sa famille qu'elle adorait et de ses

nombreux amis. En vivant 106 ans et 8 mois, Victorine a battu le record absolu de longévité saint-rémoise tenu avant elle par Joséphine Roumanille dite « Finet » qui a vécu 105 ans et 5 mois.

La ville de Saint-Rémy présente ses condoléances à sa famille.





Vernissage de l'exposition *Les femmes célèbres* de Dominique Delesty à la bibliothèque municipale Joseph-Roumanille



Carnaval 2023 : la Chauche vieille est sortie de ses égouts !



Charlie Winston était à l'Alpilium



Visite en mairie de la centenaire Jeannine Gilmore avec son fils



Mme Bourachot, centenaire du Mas de Sarret



Lisa-Rose Jonas élue Payse de France



Forum *Get a Job* à la Maison de la jeunesse



Vernissage de l'exposition *Graver l'eau* de Caroline Garcia au musée des Alpilles



Laurent Valera à l'Argelier avec les CP-CE2 dans le cadre de G-graines



Cross du collège au stade de la Petite Crau



Installation d'un abribus sur le parking du collège



Les aménagements de l'avenue Durand-Maillane sont bientôt achevés !